

Le **POULIGUEN** MAG'

//// ÉTÉ 2026

N°44

Ressentez votre
POUL  **IGUEN**

Farniente
à la plage du Nau



Le Poul(s) à 60 battements par minute



Le
Pouliguen

lepouliguen.fr



@VilleLePouliguen

Ressentez votre POULIGUEN

Balade sur la Côte Sauvage



Le Poul(s) à 80 battements par minute



Edito / PAGES 4 ET 5

Retour en images... / PAGES 6 ET 7

Dossier / PAGES 8 À 12

PAGE 8

- Armement de la Police municipale : une réflexion ouverte avec les habitants

PAGE 9

- Sécurité : un travail partenarial au quotidien / 3 questions à Norbert Samama

PAGES 10 ET 11

- La Police municipale au Pouliguen

PAGE 12

- Une consultation citoyenne mise en place

Focus / PAGES 13 À 18

PAGE 13

- Élections municipales 2026 : la confiance renouvelée

PAGES 14 ET 15

- Trombinoscope

PAGES 16 ET 17

- Composition des commissions municipales & délégations au sein des différentes structures locales

PAGE 18

- Le Conseil municipal s'ouvre aux questions des habitants

Solidarités et Démocratie / PAGES 19 À 22

PAGE 19

- Le nouveau conseil d'administration du CCAS est installé

PAGE 20

- Le maire et les élus à la rencontre des habitants

PAGE 21

- Hommages à deux figures pouliguennaises / Tous mobilisés contre le cancer du sein

PAGE 22

- Au camping des Mouettes, un chantier-école avant le grand rush estival /
À l'EHPAD Andrée Rochefort, des temps forts placés sous le signe du lien et de la convivialité

Aménagement et travaux / PAGES 23 À 26

PAGE 23

- Un dysfonctionnement sur la commune ? Le bon réflexe : signaler au bon endroit

PAGE 24

- La révision du Plan Local d'Urbanisme est lancée /
La rue du Croisic livrée et le secteur de Mauperthuis aménagé

PAGE 25

- Avenue de l'Océan : un projet construit avec les habitants

PAGE 26

- Médiathèque et école Paul Lesage : le chantier entre dans une nouvelle phase /
Deux nouveaux locaux pour les déchets des commerçants de la place Delaroche Vernet

Environnement et cadre de vie / PAGES 27 À 30

PAGE 27

- Des moutons pour entretenir la dune de Codan

PAGE 28

- Dans les coulisses de l'été : comment la plage du Nau s'est préparée pour la saison estivale

PAGE 29

- Prévention : sensibiliser aux bons réflexes sur la plage /
Les Bains du Nau : le projet est entré en phase opérationnelle

PAGE 30

- Remise des actes Océanes Atlantique à la Ministre de la mer et de la pêche /
Des nouveaux sanitaires publics pour plus de confort

Culture, jeunesse et sports / PAGES 31 À 34

PAGE 31

- Jeunesse : un partenariat renforcé entre Le Pouliguen et Batz-sur-Mer cet été

PAGES 32 ET 33

- Une saison culturelle 2026-2027 placée sous le signe de la découverte /
Lola Sorin à la rencontre des jeunes Pouliguennais /
Partenariat Ville / CPIE : rendez-vous en « terrain connu » à la crèche /
Une nouvelle aire de jeux au niveau de la Place du Duc Jean IV

PAGE 34

- Les coups de cœur de la bibliothèque municipale

Infos pratiques / PAGE 35

Tribunes / PAGES 36 ET 37

Rubrique Jeu(x) / PAGE 38



**“ À toutes et à tous, je vous souhaite
du soleil, mais pas trop de chaleur,
de la joie et, autant que vous le pouvez,
de vivre au rythme du Pouliguen. ”**

Norbert Samama, maire du Pouliguen

UN NOUVEAU MANDAT POUR POURSUIVRE LES PROJETS DU POULIGUEN

Les élections municipales du printemps dernier ont marqué une étape importante dans la vie démocratique de notre commune. Dans un contexte particulier, avec quatre listes candidates et une forte mobilisation des habitants, chers Pouliguenais et Pouliguennais, vous nous avez réélus dès le premier tour. Au nom de toute notre équipe, je tiens à vous en remercier très sincèrement et chaleureusement. C'est une magnifique marque de confiance et une motivation supplémentaire pour poursuivre, toujours plus, ce travail d'embellissement et de dynamisation de notre belle commune.

Le recours électoral contestant le choix démocratique exprimé a été un élément bloquant pour ce début de mandat lié à la limitation de la gestion municipale aux affaires courantes mais le Tribunal administratif a tranché. Désormais, le recours en

annulation des élections étant totalement rejeté, notre équipe municipale, légitimée, va pouvoir agir et poursuivre un investissement toujours aussi passionnant au service de toutes et tous. Je félicite tous les élus municipaux, majoritaires comme d'opposition, pour leur engagement comme je le fais pour tous les élus locaux, élus de proximité, en contact direct avec notre population et à son service.

Le magazine est ainsi l'occasion de vous présenter la composition du nouveau conseil municipal, les commissions municipales, les représentations dans les différentes instances locales ainsi que les nouvelles modalités de dialogue proposées aux habitants. Derrière cette organisation, cette ambition inchangée : poursuivre les projets engagés et préparer l'avenir du Pouliguen avec sérieux, proximité et détermination.

OURS

Directeur de publication : Norbert Samama • Co-directrice de publication : Érika Étienne
• Rédacteur en chef : Benoît Audrain • Rédaction : Élus (p.36-37) - Ville du Pouliguen, service communication
• Iconographie : Adobe Stock, Stéphanie Candelier - Ville du Pouliguen (sauf mentions particulières)
• Mise en page : Stéphanie Candelier • Impression : La Mouette Communication
• Distribution : Ce magazine est diffusé dans les boîtes aux lettres par des associations locales
• Des exemplaires sont disponibles en mairie et à l'Office de tourisme du Pouliguen
• Version numérique sur www.lepouliguen.fr • N° 44 • Tirage : 7 000 exemplaires
• Dépôt légal : Juillet 2026 • Réclamations : communication@mairie-lepouliguen.fr.

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



UNE RÉFLEXION OUVERTE ET RESPONSABLE AUTOUR DE LA SÉCURITÉ

La tranquillité publique et la sécurité du quotidien demeurent au cœur de nos préoccupations. Partout en France, les missions des polices municipales évoluent progressivement, avec des interventions toujours plus nombreuses et des responsabilités renforcées.

Dans ce contexte, conformément à nos engagements de campagne, notre équipe municipale a souhaité ouvrir une réflexion sur l'armement de sa Police. Parce qu'il s'agit d'un sujet important, qui touche directement au quotidien des habitants comme aux conditions d'intervention des agents,

il me semble essentiel d'engager une démarche transparente, progressive et apaisée avant toute décision.

Vous retrouverez dans ce magazine un dossier complet consacré à cette réflexion : évolution des missions des policiers municipaux, cadre légal, organisation locale, consultation citoyenne et modalités de participation des habitants.

C'est dans un esprit d'information, d'écoute et de réflexion que nous avancerons avant de prendre une décision au service de l'intérêt général.

UN ÉTÉ ANIMÉ, CONVIVIAL ET TOURNÉ VERS LE PARTAGE

Comme chaque année, notre équipe, nos agents, nos associations et nos commerçants ont à cœur de vous faire vivre un été riche en animations, en rencontres et en moments de convivialité.

Plus que jamais, vous aurez mille occasions de participer à des concerts, des événements associatifs, sportifs ou culturels, des spectacles pour le plaisir des plus petits comme des plus grands. Vous vivrez au rythme des marchés traditionnels ou nocturnes, des arts et des jeux. Je vous laisse prendre le Poul(s) de cette nouvelle saison estivale.

Nous avons tout fait, comme chaque année, pour que vous puissiez en profiter pleinement : agenda des animations estivales distribué dans

l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune et disponible en mairie ou sur nos supports numériques, comme l'application mobile de la Ville, affichage et annonces régulières sur les réseaux sociaux.

Cette programmation est un investissement fort de notre commune avec l'espoir de vous faire vivre un très bel été. Nos élus, nos agents, nos saisonniers, du fleurissement à la propreté, en passant par les festivités ou la sécurité, vous souhaitent deux mois de bonheur. Nos associations, nos commerçants et tous nos partenaires vous donneront également le meilleur d'eux-mêmes dans une ambiance chaleureuse et accueillante, si caractéristique de notre belle commune littorale.

////// ABONNEZ-VOUS

Les versions numérique et audio du magazine municipal sont disponibles sur le site de la Ville www.lepouliguen.fr • La version papier est distribuée dans les boîtes aux lettres des Pouliguennais • Si vous habitez hors commune, n'hésitez pas à vous abonner en envoyant vos timbres à la mairie par voie postale • Pour un abonnement d'un an par exemple, envoyez 4 x 4 timbres verts (20 g) • Adresse : Hôtel de Ville - Service communication - 17, rue Jules Benoit - 44510 Le Pouliguen (pensez à mentionner votre nom, ainsi que l'adresse à laquelle vous voulez recevoir le magazine).

Restez connecté

Pour recevoir l'actualité municipale sur votre boîte mail sous forme de "flashes infos", envoyez votre adresse de messagerie à infos@mairie-lepouliguen.fr

retour en images...



1 Un week-end basket spectaculaire dans le Bois

Le Bois a accueilli tout le week-end des 23 et 24 mai l'Open Plus du Pouliguen 3x3. Sous une forte chaleur, joueurs, bénévoles et spectateurs ont fait monter l'ambiance autour des terrains pour cette sixième édition marquée par l'obtention du label Lite Quest. Une reconnaissance internationale pour ce tournoi remporté cette année par les équipes de Bordeaux chez les femmes et Ibiza chez les hommes, qualifiées pour le tournoi Challenger qui se déroulera à la Réunion.



2 3 jours de fête... de la musique !

Pendant trois jours, Le Pouliguen a vibré au rythme de la Fête de la Musique ! Concerts, groupes amateurs, artistes locaux et animations spontanées ont investi le quai Jules Sandeau, les Halles, la promenade et les rues du centre-ville dans une ambiance festive et conviviale. Entre découvertes musicales, reprises entraînantes et moments de partage, habitants et visiteurs ont pleinement profité de ce rendez-vous incontournable du début d'été.



3 Remise officielle du label « station Tourisme »

Le 17 juin dernier, Norbert Samama, accompagné d'Alain Guichard, 1er adjoint, s'est vu remettre à Paris, lors du Congrès de l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques, le prix 2026 du classement du Pouliguen en "Station classée de tourisme" pour une durée de 12 ans, par Serge Papin, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat. Cette distinction vient reconnaître la qualité de l'accueil, des équipements, des services et du cadre de vie proposés par la commune, ainsi que le travail engagé ces dernières années pour renforcer l'attractivité touristique du territoire.



4 Une soirée de lancement pour le jeu du Bois

Vendredi 3 juillet, la commune a vécu une soirée de découverte à l'occasion du lancement du jeu de société dédié au Bois du Pouliguen. Imaginé par Pascal Reysser, amoureux des arbres et co-lauréat du budget participatif en 2025, ce projet vient clore une démarche de valorisation du site (inventaire des arbres remarquables, panneaux pédagogiques, etc.). Présenté aux habitants, il invite petits et grands à explorer le bois autrement, entre plaisir du jeu et découverte du patrimoine naturel. Le jeu est disponible à l'office de tourisme, au prix de 23,80 €.



5 Les horloges sont de retour dans la ville

Après plusieurs semaines d'atelier, les cinq horloges communales ont retrouvé leur place. Déposées en janvier dernier en raison de dysfonctionnements récurrents, elles ont fait l'objet d'une maintenance complète par une entreprise bretonne spécialisée. Situées passage des Cerises, au niveau du vieux pont (2) et au bout de la promenade du port (2), ces horloges emblématiques ont été nettoyées, révisées et remises en état pour assurer leur bon fonctionnement dans la durée. Cette intervention s'inscrit dans la politique d'entretien régulier du patrimoine communal et du mobilier urbain.



6 4 visuels pour valoriser Le Pouliguen

Vous les avez peut-être aperçus aux quatre coins de la commune... Quatre visuels ont été imaginés par le service Communication dans le cadre de la campagne « Ressentez votre Poul(s)iguen ». Pensée autour des différents rythmes qui font battre le cœur des habitants et visiteurs du Pouliguen, cette campagne met en lumière l'art de vivre local à travers plusieurs ambiances emblématiques : détente à la plage du Nau, balade sur la Côte Sauvage, animations musicales sur le port ou encore énergie sportive dans le Bois.



7 Les saisonniers accueillis en mairie

Chaque été, la population du Pouliguen est multipliée par dix, rendant indispensable le renfort de saisonniers. Vendredi 3 juillet, ils ont été accueillis à l'Hôtel de Ville par Norbert Samama, maire du Pouliguen, et Alain Guichard, 1er adjoint en charge des Ressources humaines.

Ils assurent des missions essentielles au bon fonctionnement des services : campings, services techniques, police municipale ou encore structures Jeunesse, afin de garantir un cadre de vie agréable à tous.



8 Mon Restau Responsable : une démarche collective confirmée

Dans le cadre de la démarche nationale « Mon Restau Responsable », une soirée a été organisée au restaurant scolaire, réunissant agents de la restauration scolaire, élus et partenaires du territoire. Ce temps d'échanges a permis de valoriser les actions déjà engagées et de présenter les objectifs à venir en matière de qualité alimentaire, d'approvisionnement responsable et de lutte contre le gaspillage. Norbert Samama était présent pour cette rencontre, qui s'est déroulée dans un esprit constructif et collaboratif.

Armement de la Police municipale : une réflexion ouverte avec les habitants



La sécurité et la tranquillité publique font partie des enjeux du quotidien pour les habitants, les commerçants et les visiteurs. Au Pouliguen, ces questions occupent une place importante dans l'action municipale, avec un travail de prévention régulier et une présence active sur le terrain.

Depuis plusieurs années, les missions des polices municipales évoluent partout en France. Les agents sont de plus en plus sollicités sur des situations variées : troubles à la tranquillité publique, sécurisation d'événements, prévention des incivilités ou interventions de proximité, entre autres.

Dans ce contexte, de nombreuses collectivités s'interrogent sur les moyens mis à disposition de leur police municipale. C'est dans cet esprit que la Ville du Pouliguen a engagé une réflexion sur l'armement de ses agents, tout en souhaitant associer les habitants avant toute décision.

/// Une évolution nationale des polices municipales

À l'échelle nationale, le rôle des polices municipales connaît actuellement une évolution importante. Une réforme portée par l'État prévoit notamment de renforcer certaines compétences et d'étendre certaines prérogatives des policiers municipaux afin de répondre aux besoins croissants des territoires en matière de sécurité et de tranquillité publique.

Dans de nombreuses communes, les policiers municipaux interviennent déjà sur des missions auparavant assurées exclusivement par les forces de l'État. Cette évolution soulève naturellement la question des moyens et des conditions d'intervention des agents.

Le projet de réforme actuellement étudié prévoit notamment (et cela dans le cadre des pouvoirs de police du maire) :

- l'élargissement de certaines compétences de police judiciaire ;
- la possibilité de réaliser davantage de constatations et de verbalisations ;
- un renforcement du rôle des policiers municipaux dans la lutte contre les incivilités et certains délits du quotidien ;
- ainsi qu'une présence renforcée sur des missions de proximité et de sécurisation des espaces publics.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte où les maires et les polices municipales sont demandeurs de leur intégration complète dans l'organisation de la sécurité locale.

/// Sécurité : un travail partenarial au quotidien

Le 18 juin dernier, une réunion publique sur la sécurité et la prévention s'est tenue salle Marcel Baudry, en présence des élus, de la Police municipale et de la Police nationale.

Organisée par les services de l'État et la commune, cette rencontre a permis d'échanger avec les habitants autour des enjeux de tranquillité publique, des cambriolages, des incivilités et des actions de prévention mises en place sur le territoire.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre d'une

nouvelle convention de coordination signée entre la Ville du Pouliguen, la Préfecture et la Police nationale pour une durée de trois ans, et présentée lors du conseil municipal du 27 avril dernier. Elle fixe plusieurs priorités locales : sécurité routière, lutte contre les vols et cambriolages, incivilités et sécurisation des événements.

Une démarche qui traduit la volonté municipale de poursuivre un travail de proximité et de coordination au service de la sécurité des citoyens.

3 Questions à Norbert SAMAMA



Norbert Samama, maire du Pouliguen, et le commissaire Clément Bourcier, lors de la réunion sur la sécurité et la prévention du 18 juin

Pourquoi ouvrir cette réflexion aujourd'hui ?

« Les missions des policiers municipaux évoluent progressivement partout en France. Les agents sont confrontés à des situations parfois plus complexes qu'auparavant, y compris dans des communes de taille comparable à la nôtre. Il nous paraît donc nécessaire d'ouvrir une réflexion sérieuse, non polémique, sur les moyens dont dispose notre Police municipale pour exercer ses missions dans de bonnes conditions. »

La décision est-elle déjà prise ?

« Non. Nous avons pris l'engagement d'associer les habitants à cette réflexion avant toute décision. Ce sujet mérite un débat apaisé, transparent et fondé sur des informations concrètes. L'objectif n'est

pas de créer des oppositions, mais de permettre à chacun de comprendre les enjeux, d'exprimer son point de vue y compris ses désaccords ou ses désapprobations, tout en partageant les éléments de contexte qui nourrissent cette réflexion sur la protection de nos policiers municipaux et la sécurité de nos concitoyens. »

Pourquoi organiser une consultation publique ?

« Parce qu'il s'agit d'un sujet important pour la commune. La sécurité touche directement au quotidien des habitants, mais aussi à la responsabilité du maire et aux conditions de travail des agents. Il nous semble donc essentiel d'expliquer le cadre légal, les réalités du terrain et d'écouter les attentes comme les interrogations des Pouliguennaises et Pouliguennais avant d'avancer. »

La Police municipale au Pouliguen



Au 1^{er} plan : Erwan Deriano (PM) – Xavier Dumetz (PM) / Au 2nd plan : Stéphane Bréerette (ASVP) – Christophe Granger (Responsable PM) – Tony Mocquillon (PM) – Philippe Lehuédé (ASVP) / Médaille : Emmanuelle Roger (ASVP)

/// Une présence quotidienne au service des habitants

Souvent identifiée à travers ses interventions visibles sur la voie publique, la Police municipale exerce en réalité des missions nombreuses et variées tout au long de l'année.

Au Pouliguen, les agents assurent avant tout un travail de proximité, de prévention et de présence sur le terrain. Leur rôle consiste à maintenir la tranquillité publique, accompagner les habitants et intervenir sur de nombreuses situations du quotidien.

Au-delà des questions d'équipement, la sécurité repose également sur le dialogue et la proximité.

La municipalité rappelle que la tranquillité publique mobilise plusieurs acteurs : services municipaux, forces de sécurité de l'État, associations, habitants et partenaires institutionnels.

L'objectif reste avant tout de préserver un cadre de vie serein et apaisé pour l'ensemble de la population.

// Des missions multiples

La Police municipale, sous l'autorité directe du maire, intervient notamment pour :

- assurer la surveillance de la voie publique ;
- prévenir les troubles à la tranquillité publique ;
- réguler la circulation et le stationnement ;
- sécuriser les manifestations et événements ;
- intervenir lors d'incivilités ou de conflits de voisinage ;
- effectuer des opérations de prévention ;
- accompagner les dispositifs de sécurité estivale ;
- participer à l'opération « Tranquillité vacances » ;
- travailler en coordination avec la Police nationale et les autres services de secours.

Durant la période estivale, l'activité augmente fortement avec l'arrivée de nombreux visiteurs et l'organisation d'événements rassemblant un public important. Les maires de la Baie du Pouliguen sont vigilants à toujours obtenir des renforts se traduisant par l'arrivée de compagnies de CRS durant toute la saison estivale.

/// Armement d'une police municipale : un cadre d'intervention strict

Contrairement à certaines idées reçues, les policiers municipaux exercent dans un cadre légal particulièrement réglementé.

Leurs missions, leurs compétences et leurs moyens d'action sont définis par la loi et soumis au contrôle de l'État. Toute évolution concernant un éventuel armement nécessite :

- une décision du maire ;
- une autorisation préfectorale ;
- des formations spécifiques obligatoires et régulières ;
- des entraînements réguliers ;
- un suivi administratif et réglementaire strict.

L'armement d'une police municipale ne modifie pas sa vocation première, qui demeure une police de proximité au service des habitants.

/// Une mise en place qui existe déjà dans de nombreuses communes voisines

À l'échelle de la presqu'île et du bassin nazairien, plusieurs communes ont fait – ou sont en passe de le faire – évoluer l'équipement de leur police municipale.

C'est notamment le cas de Pornichet, du Croisic ou encore de la Police intercommunale La Turballe – Saint-Molf – Assérac. Plus récemment, la Ville de Saint-Nazaire a également annoncé l'armement légal d'une partie de ses effectifs de police municipale.

Ces décisions s'inscrivent dans une évolution plus large des missions confiées aux policiers municipaux et des enjeux de sécurité auxquels les collectivités sont confrontées.

D'autres communes, en revanche, ont fait des choix différents ou poursuivent encore leur réflexion sur le sujet. Chaque territoire conserve ainsi sa propre approche, en fonction de ses besoins, de son organisation et des orientations fixées par les équipes municipales.

/// La sécurité à la Ville du Pouliguen en un clin d'œil



Les équipements :

- Pistolets à impulsion électrique
- Caméras piétons
- Gilets pare-balles
- Matraques télescopiques
- Bombes lacrymogènes
- 1 véhicule électrique équipé
- 4 vélos

Les effectifs :

- 4 agents de Police municipale à plein temps et à l'année
- 3 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) à plein temps et à l'année
- 6 ASVP supplémentaires l'été
- 3 maîtres-nageurs sauveteurs CRS + 3 surveillants de baignade en juillet et août

Une consultation citoyenne mise en place



Un public nombreux s'était déjà déplacé lors de la réunion sur la sécurité et la prévention du 18 juin dernier

Comment les habitants seront associés à la réflexion ?

La question d'un éventuel armement de la Police municipale constitue un sujet important pour la commune. Afin de permettre un échange constructif et éclairé, la municipalité a souhaité mettre en place une démarche de consultation progressive associant les habitants.

Cette consultation doit permettre :

- d'informer clairement la population ;
- d'expliquer les enjeux et le cadre légal ;
- de recueillir des avis, des attentes et des interrogations ;
- tout en garantissant un débat apaisé et respectueux.

Une démarche organisée en plusieurs étapes

Étape 1 – Informer

Le présent dossier publié dans le magazine municipal constitue la première phase de cette démarche.

Son objectif est d'apporter des éléments de compréhension sur :

- les missions de la Police municipale ;
- les évolutions nationales en cours ;
- le cadre légal de l'armement ;
- et les raisons qui conduisent aujourd'hui la municipalité à ouvrir cette réflexion.

Étape 2 – Une réunion publique à la rentrée

Une réunion publique sera organisée à l'automne afin de permettre aux habitants d'échanger directement sur le sujet.

Cette soirée de consultation comprendra :

- un temps d'information avec plusieurs intervenants ;
- des éclairages sur le cadre légal et les responsabilités liées à l'armement ;
- des échanges en petits groupes afin de favoriser une parole apaisée et constructive.

L'objectif est de permettre à chacun d'exprimer son ressenti, ses attentes ou ses interrogations dans un cadre respectueux et accessible.

Étape 3 – Un registre de contributions

À l'issue de la réunion publique, un registre sera mis à disposition en mairie afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de transmettre leurs observations et contributions complémentaires.

Cette phase permettra également aux personnes n'ayant pas pu participer à la réunion publique de s'exprimer.

Étape 4 – Analyse et restitution

L'ensemble des contributions recueillies lors de la consultation fera l'objet d'une analyse à l'issue de la démarche.

Cette synthèse permettra d'éclairer le choix municipal.

/// NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Élections municipales 2026 : la confiance renouvelée

Les élections municipales de mars 2026 ont ouvert une nouvelle étape de la vie démocratique pouliguennoise. Dans un contexte marqué par la présence de quatre listes candidates, les électeurs ont accordé leur confiance dès le premier tour à la liste conduite par le maire sortant Norbert Samama, « Le Pouliguen Autrement, l'engagement continue ».

Une configuration particulièrement rare dans ce type de scrutin, qui traduit à la fois une forte mobilisation citoyenne et une adhésion majoritaire au projet porté par l'équipe municipale sortante.

Le 15 mars 2026, les Pouliguennoises et les Pouliguennois se sont déplacés nombreux dans les bureaux de vote, avec un taux de participation de 66%, supérieur à la moyenne départementale (58,28%) et à celle nationale (57,17%). Dès l'annonce des résultats, la commune a ainsi pu engager la nouvelle mandature et assurer la continuité des projets municipaux, tout en restant dans l'attente de l'issue d'un recours électoral.

Le conseil municipal d'installation s'est tenu le samedi 21 mars. À cette occasion, Norbert Samama a été officiellement réélu maire du Pouliguen avant de procéder à l'élection des huit adjoints qui l'accompagneront durant ce nouveau mandat : Alain Guichard, Erika Étienne, Frédéric Dounont, Marion Laloue, Didier Brulé, Anne-Laure Cobral de Dieuleveult, Patrick Guéguen et Réjane Dounont.

Les premières séances du conseil municipal ont ensuite permis de mettre en place l'organisation de la nouvelle mandature : installation des commissions municipales, désignation des représentants dans les différentes structures intercommunales et lancement des premiers dossiers municipaux.

Parallèlement à cette installation, un recours électoral a été déposé devant le tribunal administratif de Nantes par les trois têtes de liste d'opposition. Après instruction du dossier et audience publique le 13 mai, la juridiction administrative a confirmé, le 5 juin dernier, la régularité du scrutin et validé définitivement les résultats des élections municipales.

Cette décision est venue clore une séquence électorale particulièrement suivie au Pouliguen et permettre à la nouvelle équipe municipale de poursuivre pleinement son action au service des habitants et du territoire.



De bas en haut et de gauche à droite : Alain Guichard, Norbert Samama, Erika Étienne, Frédéric Dounont, Marion Laloue, Didier Brulé, Anne-Laure Cobral de Dieuleveult, Patrick Guéguen, Réjane Dounont

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026

- Liste « Le Pouliguen Autrement, l'engagement continue » – Norbert Samama / 50,55 % / 1 554 voix
- Liste « Ensemble pour Le Pouliguen » – Alain Doré / 20,69 % / 636 voix
- Liste « Le Pouliguen Uni » – Antoine Lussignol / 16,43 % / 505 voix
- Liste « Le Pouliguen comme je l'aime » – Fabienne Le Héno / 12,33 % / 379 voix



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
CAP ATLANTIQUE LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO

Norbert SAMAMA

Maire du Pouliguen

Vice-Président de Cap Atlantique
La Baule-Guérande Agglo



Alain GUICHARD
1^{er} Adjoint

Ressources humaines, Activités
économiques, Cadre de vie et Sécurité



Erika ÉTIENNE
Adjointe

Attractivité, Tourisme, Communication
et Grandes politiques publiques



Frédéric DOUNONT
Adjoint

Vie associative et sportive,
Handicap et Mobilités



Marion LALOUE
Adjointe

Santé, Prévention
et Séniors



Didier BRULÉ
Adjoint

Finances



Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
Adjointe

Enfance, Jeunesse, Événementiel
et Égalité hommes / femmes



Patrick GUÉGUEN
Adjoint

Vie culturelle et artistique



Réjane DOUNONT
Adjointe

Animations, Art de vivre
et Cohésion sociale

LES CONSEILLERS SUBDÉLÉGUÉS



Anne MAZZANTI
Transition écologique,
Environnement et
Changement climatique



Hervé HOGOMMAT
Aménagement et
Urbanisme



Claudine BOURGEOIS
Grand âge, Autonomie
et Lutte contre
l'isolement



Pierre-André LARIVIÈRE
Équipements, Travaux et
Développement numérique



Gilles FLAGEUL
Développement durable,
Pilotage de projets, Dialogue
associatif et citoyen



Katherine LE FOLL
Solidarités



Serge POINTIÈRE
Habitat, Architecture
et Patrimoine



Nicole GOURLAOUE
Parcours éducatif
et culturel



Amélie FRÉCHINIÉ
Sport, Santé
et Jeunesse



Cyrille CARON
Espaces publics
et Mobiliers urbains



Luc FORESTIER
Commerce
et Artisanat



Marie THIPHAINE
Intergénérationnel

LES CONSEILLERS MISSIONNÉS

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Alain DORÉ
ENSEMBLE POUR
LE POULIGUEN



Françoise RABIER
ENSEMBLE POUR
LE POULIGUEN



Nicolas PALLIER
ENSEMBLE POUR
LE POULIGUEN



Antoine LUSSIGNOL
LE POULIGUEN
UNI



Hugues RABREAU
LE POULIGUEN
UNI



Fabienne LE HÉNO
LE POULIGUEN
COMME JE L'AIME



//// Composition des commissions municipales & délégations au sein des différentes structures locales

**MANDAT
2026-2032**

Afin de garantir un suivi efficace des projets municipaux et de favoriser le dialogue entre les élus, la Ville s'appuie sur plusieurs commissions municipales et instances de représentation. Urbanisme, vie associative, finances, environnement, solidarité, culture... Chaque commission permet d'étudier les dossiers liés à son domaine avant leur présentation en Conseil municipal. Retrouvez dans ces pages la composition des différentes commissions ainsi que les représentants de la Ville au sein des structures et organismes locaux pour ce nouveau mandat.

Les commissions

Commission / Ressources

(Finances, Ressources humaines)

> 12 membres

Président : Norbert SAMAMA

Membres : Didier BRULÉ, Erika ÉTIENNE
Alain GUICHARD, Katherine LE FOLL
Pierre-André LARIVIÈRE, Anne MAZZANTI
Gilles FLAGEUL, Luc FORESTIER, Alain DORÉ
Antoine LUSSIGNOL, Hugues RABREAU

Commission / Aménagement et Cadre de vie

(Environnement, Urbanisme, Travaux, Sécurité, Mobilité)

> 12 membres

Président : Norbert SAMAMA

Membres : Hervé HOGOMMAT, Serge POINTIÈRE
Pierre-André LARIVIÈRE, Cyrille CARON
Alain GUICHARD, Frédéric DOUNONT
Anne MAZZANTI, Gilles FLAGEUL, Alain DORÉ
Antoine LUSSIGNOL, Françoise RABIER

Commission / Attractivité, Commerce, Économie, Intelligence artificielle

> 12 membres

Président : Norbert SAMAMA

Membres : Erika ÉTIENNE, Alain GUICHARD
Luc FORESTIER, Pierre-André LARIVIÈRE
Cyrille CARON, Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
Gilles FLAGEUL, Réjane DOUNONT, Françoise RABIER
Hugues RABREAU, Fabienne LE HÉNO

Commission / Santé, Jeunesse et Seniors, Intergénérationnel et Solidarité

> 12 membres

Président : Norbert SAMAMA

Membres : Marion LALOUE
Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
Katherine LE FOLL, Réjane DOUNONT,
Claudine BOURGEOIS, Marie THIPHAINÉ
Nicole GOURLAOUEN, Amélie FRÉCHINIÉ
Françoise RABIER, Antoine LUSSIGNOL
Fabienne LE HÉNO

Commission / Culture et animations, Sport, Vie associative

> 12 membres

Président : Norbert SAMAMA

Membres : Patrick GUÉGUEN, Frédéric DOUNONT
Réjane DOUNONT, Erika ÉTIENNE
Nicole GOURLAOUEN, Gilles FLAGEUL
Katherine LE FOLL, Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
Nicolas PALLIER, Hugues RABREAU, Fabienne LE HÉNO

Conseil d'Administration / Centre Communal d'Action Sociale

> 8 membres

Président : Norbert SAMAMA

Vice-Présidente : Marion LALOUE
Vice-Présidente déléguée : Katherine LE FOLL
Membres : Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
Réjane DOUNONT, Claudine BOURGEOIS
Nicole GOURLAOUEN, Nicolas PALLIER

Commission d'Appel d'Offre

> 6 titulaires + 5 suppléants

Président : Norbert SAMAMA

Titulaires : Pierre-André LARIVIÈRE, Alain GUICHARD
Serge POINTIÈRE, Luc FORESTIER, Françoise RABIER
Suppléants : Hervé HOGOMMAT, Frédéric DOUNONT
Réjane DOUNONT, Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
Antoine LUSSIGNOL

Commission Consultative Permanente pour les Marchés à Procédure Adaptée

> 6 titulaires + 5 suppléants

Président : Norbert SAMAMA

Titulaires : Pierre-André LARIVIÈRE, Alain GUICHARD
Serge POINTIÈRE, Luc FORESTIER, Antoine LUSSIGNOL
Suppléants : Hervé HOGOMMAT, Frédéric DOUNONT,
Réjane DOUNONT, Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
Françoise RABIER

Commission Consultative Municipale du Marché

> 7 membres

Président : Norbert SAMAMA

Titulaires : Serge POINTIÈRE, Gilles FLAGEUL
Alain GUICHARD, Erika ÉTIENNE, Luc FORESTIER
Fabienne LE HÉNO

Comité Social Territorial

Élus : 5 titulaires + 5 suppléants

Agents de la Ville : 5 titulaires + 5 suppléants

Élus titulaires : Norbert SAMAMA, Alain GUICHARD
Erika ÉTIENNE, Pierre-André LARIVIÈRE, Nicolas PALLIER
Agents titulaires : Arnaud PARLIER, Anne-Sophie THOMAS
Émilie DUGAST, Sandrine ROY, Joëlle COUETTY
Élus suppléants : Hervé HOGOMMAT,
Katherine LE FOLL, Gilles FLAGEUL,
Anne MAZZANTI, Antoine LUSSIGNOL
Agents suppléants : Philippe LEHUÉDÉ, Katia LEROUX
Stéphane LAROCHE, Sylvie JAN, Valérie GAUTIER

Commission de contrôle des listes électorales

> 5 membres

Membres : Alain GUICHARD, Erika ÉTIENNE
Réjane DOUNONT, Alain DORÉ, Antoine LUSSIGNOL

Commission Communale des Impôts Directs

> 16 Commissaires titulaires : Chantal GOUMAS
Michelle PLOTGHER BONDU, Elisabeth ORDRONNEAU
Pierre-André QUÉMARD, Dominique MAUGEAIS
Patrick CAHAGNE, Josselyne FOUCHER
Françoise SALLÉ, Jean-Yves ESNAULT
Bernard LE GARS, Daniel PIHOUR
Joël DARRENOUGUE, Gérald MONBEIG-ANDRIEU
Didier BRULÉ, Norbert SAMAMA, Alain GUICHARD
> 16 Commissaires suppléants : Hervé HOGOMMAT
Erika ÉTIENNE, Marion LALOUE, Serge POINTIÈRE
Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
Frédéric DOUNONT, Nicole GOURLAOUEN
Patrick GUÉGUEN, Claudine BOURGEOIS
François THIBAUT, Pierre-André LARIVIÈRE
Réjane DOUNONT, Luc FORESTIER, Cyrille CARON
Amélie FRÉCHINIÉ, Gilles FLAGEUL

Délégués du Conseil municipal aux diverses structures intercommunales

Syndicat intercommunal du port de plaisance et de pêche La Baule – Le Pouliguen

> 2 Délégués titulaires : Norbert SAMAMA
Réjane DOUNONT

> 1 Délégué suppléant : Hervé HOGOMMAT

Syndicat intercommunal du centre de voile Le Pouliguen – La Baule – Pornichet

> 2 Délégués titulaires : Frédéric DOUNONT
Gilles FLAGEUL

> 1 Déléguée suppléante :
Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT

Syndicat intercommunal de la fourrière et du refuge pour animaux de la presqu'île guérandaise

> 2 Délégués titulaires : Hervé HOGOMMAT
Claudine BOURGEOIS

> 1 Délégué suppléant : Alain GUICHARD

Syndicat d'énergie TE44

> 1 Délégué titulaire : Pierre-André LARIVIÈRE

> 1 Délégué suppléant : Norbert SAMAMA

Délégués du Conseil municipal aux organismes divers et associatifs

Association Jeunesse et avenir

> 1 Déléguée titulaire : Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
> 1 Déléguée suppléante : Katherine LE FOLL

Centre Local d'Information et de Coordination "Éclair'Âge"

> 1 Déléguée titulaire : Claudine BOURGEOIS
> 1 Déléguée suppléante : Katherine LE FOLL

Mission Locale de la Presqu'île Guérandaise

> 1 Déléguée titulaire : Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
> 1 Délégué suppléant : Alain GUICHARD

Conseil d'administration du collège Jules Verne

> 2 Délégués titulaires : Norbert SAMAMA
Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT
> 1 Déléguée suppléante : Amélie FRÉCHINIÉ

Commission Franco Allemande comité de jumelage

> 2 Déléguées titulaires : Katherine LE FOLL, Réjane DOUNONT

Commission Franco Britannique comité de jumelage

> 2 Délégués titulaires : Luc FORESTIER, Nicole GOURLAOUEN

Comité de jumelage

> 1 Délégué titulaire : Frédéric DOUNONT
En tant que représentant du Maire (président)

Loire-Atlantique Développement – SPL

> 1 Délégué titulaire : Norbert SAMAMA
> 1 Délégué suppléant : Hervé HOGOMMAT

Assemblée Spéciale SPL

Destination Bretagne Plein Sud

> 1 Déléguée titulaire : Erika Étienne
> 1 Délégué suppléant : Norbert SAMAMA



Le Conseil municipal s'ouvre aux questions des habitants



Le conseil municipal d'installation - samedi 21 mars

Engagement porté par l'équipe municipale élue, un nouveau temps d'échange citoyen sera proposé à compter du Conseil municipal de la rentrée. Organisé à l'issue des séances, ce dispositif permettra aux habitants de poser des questions sur les sujets relevant des compétences de la commune.

Jusqu'à trois questions pourront être traitées à chaque séance. Les habitants souhaitant participer devront adresser leur question par mail à : mairie@mairie-lepouliguen.fr au plus tard cinq jours avant le Conseil municipal.

Distinct de la séance officielle du Conseil municipal, ce moment démocratique vise à renforcer le dialogue entre les élus et les Pouliguennaises et Pouliguennais. Les questions et réponses feront ensuite l'objet d'une publication dédiée sur le site internet de la Ville.

Modalités et règlement sur www.lepouliguen.fr

/// Agenda des prochains conseils municipaux

Les conseils municipaux se déroulent à l'Hôtel de Ville et sont ouverts au public. Les prochaines séances auront lieu :

- Lundi 14 septembre (sous réserve)
- Lundi 28 septembre
- Lundi 16 novembre
- Lundi 14 décembre

Elles débutent généralement à 19h. L'ordre du jour est consultable quelques jours avant chaque réunion sur le site Internet de la Ville.

/// Un espace dédié sur le site de la Ville

La rubrique « Conseil municipal », accessible depuis l'onglet « Votre mairie » du site internet de la Ville, permet aux habitants de retrouver de nombreuses informations liées à la vie municipale.

Sont notamment disponibles les délibérations adoptées lors des précédents conseils municipaux, le nouveau règlement intérieur du Conseil municipal — adopté en séance le 22 juin dernier — ainsi que le détail des délégations confiées aux élus municipaux.

/// Les séances à suivre en direct... ou en replay

Afin de permettre à chacun de suivre plus facilement l'actualité municipale, les séances du Conseil municipal sont retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville.

Les vidéos restent ensuite disponibles en replay, permettant aux habitants de revoir les échanges et délibérations au moment qui leur convient, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Un accès direct vers la chaîne YouTube est également disponible sur le site internet de la Ville pour faciliter le visionnage.

/// SOLIDARITÉS et DÉMOCRATIE

Le nouveau conseil d'administration du CCAS installé



Louise Aubert, responsable du CCAS de la Ville du Pouliguen, accueille les personnes dans son bureau au sein de l'Hôtel de Ville

Présidé par le maire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a officiellement installé son nouveau conseil d'administration lundi 18 mai, lors de sa première séance de travail.

Lors de cette réunion d'installation, plusieurs délibérations structurantes pour le fonctionnement du CCAS ont également été adoptées.

Le conseil d'administration a également accordé certaines délégations de pouvoirs au président du CCAS afin de permettre une gestion plus réactive des situations d'urgence sociale et du fonctionnement quotidien de la structure.

« Le CCAS joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des habitants confrontés à des difficultés sociales, financières ou personnelles. À travers ses actions, il intervient au quotidien dans le domaine des aides facultatives, du logement d'urgence ou encore de l'accompagnement social de proximité », souligne

Marion Laloue, élue vice-présidente du CCAS.



Les critères d'attribution des aides sociales facultatives ont aussi été précisés. « Les demandes seront étudiées au cas par cas, avec une attention particulière portée aux situations de fragilité rencontrées par les habitants du Pouliguen » indique Katherine Le Foll, vice-présidente déléguée du CCAS.



Parmi les principaux sujets abordés figuraient l'adoption du règlement intérieur du conseil d'administration ou encore la validation d'une convention d'occupation des logements d'urgence situés boulevard de Civanam.

À travers cette nouvelle mandature, le CCAS poursuit son engagement en faveur de la solidarité et de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables sur la commune.

Les membres du conseil d'administration

Norbert Samama, Président / Marion Laloue, Vice-Présidente / Katherine Le Foll, Vice-Présidente déléguée
Anne-Laure Cobral de Dieuleveult / Réjane Dounont / Claudine Bourgeois / Nicole Gourlaouen / Nicolas Pallier

Le maire et les élus à la rencontre des habitants

Parce que les échanges directs sont importants dans la vie communale et pour les élus, la municipalité poursuit ses rendez-vous de proximité avec les habitants à travers plusieurs temps de rencontres organisés tout au long de l'année.

/// Les cafés du maire et des élus se poursuivent

À partir de septembre, la municipalité proposera plusieurs rendez-vous dans le cadre de l'opération « Café du maire et des élus ». Organisés en petits groupes, ces temps d'échanges permettront aux habitants de découvrir les coulisses de l'Hôtel de Ville, mais aussi d'aborder librement les sujets du quotidien, les projets municipaux ou encore les préoccupations locales.

« L'idée est de retrouver nos concitoyens par petits groupes en toute simplicité », explique Norbert Samama, maire du Pouliguen. « Ces rencontres permettent d'échanger directement sur l'action municipale et sur les attentes des habitants. »



Les rendez-vous auront lieu de 10h30 à 12h30 :

- Samedi 12 septembre
- Samedi 10 octobre
- Samedi 14 novembre

>> **Inscriptions auprès de l'accueil de la mairie :**
02 40 15 08 08 ou
accueil@mairie-lepouliguen.fr

/// Des visites commentées de l'Hôtel de Ville cet été

Durant l'été, le maire et les élus proposent également plusieurs visites commentées de l'Hôtel de Ville afin de permettre aux habitants et visiteurs de découvrir le fonctionnement de la collectivité et les différentes missions municipales.

Ces rencontres conviviales sont aussi l'occasion d'échanger avec les élus sur les projets en cours et la vie de la commune.

Prochaines visites :

- Mercredi 5 août | 15h-16h30
- Mercredi 19 août | 15h-16h30

Deux visites ont été organisées les 8 et 15 juillet.

>> **Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville**
Inscriptions obligatoires :
accueil@mairie-lepouliguen.fr



Réunion résidents secondaires en 2025

/// Deux réunions dédiées aux résidents secondaires

Comme chaque année, deux réunions d'information sont proposées durant l'été aux résidents secondaires afin de présenter les grandes orientations de la commune, les réalisations récentes et les projets à venir.

Environnement, cadre de vie, mobilités, équipements ou animations : de nombreux sujets sont abordés, avec une large place laissée aux échanges avec l'équipe municipale.

Après celle organisée le 11 juillet, rendez-vous est donné à 10h à la salle André Ravache samedi 8 août.



Michel Breton



René Papion

Hommages à deux figures pouliguennaises

Le Pouliguen a récemment perdu deux personnalités profondément attachées à la commune et à son histoire. À travers leurs engagements respectifs, René Papion et Michel Breton auront marqué la vie locale par leur générosité, leur discrétion et leur volonté de transmettre.

Fondateur et premier président de l'association de la chaloupe sardinière « Poulligwen », **René Papion** s'est engagé avec passion pour faire revivre le patrimoine maritime pouliguennais. Grâce à la mobilisation des bénévoles, la « Poulligwen » est devenue un symbole fort du patrimoine local. Attaché à la mémoire des anciens marins et des traditions, il a contribué à transmettre cette histoire aux nouvelles générations. Il a également été adjoint au maire du Pouliguen de 1995 à 2001.

La Ville a aussi appris avec émotion le décès de **Michel Breton**. Né au Pouliguen et capitaine au long cours, il s'est investi dans la vie locale. Ancien vice-président du comité de jumelage franco-gallois avec Llantwit Major, il a œuvré au développement des liens entre les deux communes. Engagé dans la vie municipale, il a siégé au conseil municipal sous le mandat de Christian Canonne en tant que chef de file de la minorité. Homme discret et profondément tourné vers les autres, il participait aussi à la vie paroissiale.

À travers leurs parcours et leurs engagements bénévoles, René Papion et Michel Breton laissent le souvenir de deux hommes fidèles à leur commune et soucieux de faire vivre l'esprit pouliguennais.

TOUS MOBILISÉS CONTRE LE CANCER DU SEIN

Tout au long du mois d'octobre, la Ville du Pouliguen se mobilisera aux côtés de ses partenaires pour sensibiliser au dépistage et soutenir la recherche.

Le dimanche 11 octobre, plusieurs animations seront proposées par la Ville en partenariat avec l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO), le Triathlon Côte d'Amour, Randocéane et Rando Loisirs : sorties vélo sur route, parcours gravel, marches conviviales et course ouverte à tous les niveaux rythmeront cette journée solidaire.

Parmi les temps forts de cette mobilisation, la pièce « Les Dépisteuses » sera proposée le jeudi 8 octobre dans le cadre de la saison culturelle. Porté par la compagnie *La Belle Histoire*, ce spectacle aborde avec humour, bienveillance et simplicité la question du dépistage du cancer du sein. Entre échanges, chansons et moments de partage avec le public, la pièce invite chacun à libérer la parole et à dépasser les appréhensions liées au dépistage.

D'autres animations associatives viendront compléter cette mobilisation tout au long du mois afin de faire d'Octobre Rose un véritable temps de sensibilisation, d'échange et de solidarité.

>> **Le programme complet sera à retrouver sur :** www.lepouliguen.fr



On vient en famille participer aux animations organisées

Au camping des Mouettes, un chantier-école avant le grand rush estival

Quelques jours avant le lancement de la saison estivale, le camping municipal des Mouettes s'est préparé à accueillir les vacanciers grâce à un chantier un peu particulier. Des jeunes de l'association Jeunesse et Avenir ont participé à la remise en état des sanitaires, du gîte et de l'accueil du site.



Les jeunes de l'association entourés de leurs encadrants, d'élus et agents de la Ville

« Ce chantier a permis à ces jeunes de révéler leurs compétences dans un cadre concret et valorisant, tout en participant activement à la préparation de la saison touristique. Portée par l'équipe municipale, c'est une démarche humaine et utile qui donne du sens au travail accompli », souligne Alain Guichard, premier adjoint en charge notamment des ressources humaines.



Encadrés par leur éducateur technique spécialisé, ces jeunes de 15 à 19 ans, inscrits en section « Maintenance – Hygiène des locaux », ont pu mettre en pratique leurs compétences dans des conditions réelles tout en gagnant en autonomie et en confiance. Pour la Ville, ce partenariat illustre

pleinement l'importance de l'inclusion par l'action et de la valorisation des savoir-faire.

Au-delà du nettoyage et de la préparation du camping, cette expérience a contribué aussi à accompagner des parcours professionnels et à renforcer la confiance des participants.

À l'EHPAD Andrée Rochefort, des temps forts placés sous le signe du lien et de la convivialité

L'établissement, géré par le CCAS de la Ville du Pouliguen, a accueilli, au printemps et pour la première fois, des clowns hospitaliers de la compagnie *Du sol au plafond*, qui ont proposé aux résidents des interventions individuelles en chambre, avant un temps collectif autour d'un goûter, offrant une parenthèse de douceur et de lien.

Quelques jours plus tard, la salle André Ravache a vibré au rythme de la « Fête du Soleil », un après-midi inter-EHPAD réunissant près de 180 résidents de la presqu'île. Au programme : un grand karaoké et un goûter partagé, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Deux temps forts qui illustrent l'engagement de l'EHPAD Andrée Rochefort en faveur du bien-vieillir, de l'ouverture sur l'extérieur et du lien social.



La Fête du Soleil à la salle André Ravache

//// AMÉNAGEMENT et TRAVAUX

Un dysfonctionnement sur la commune ? Le bon réflexe : signaler au bon endroit

Trou dans la chaussée, éclairage défectueux, mobilier urbain endommagé, dépôt sauvage, problème de voirie... Les administrés sont invités à signaler les dysfonctionnements qu'ils constatent dans la commune. Une démarche citoyenne précieuse, qui permet aux services municipaux d'intervenir plus rapidement et plus efficacement.

Mais aujourd'hui, ces signalements arrivent par de trop nombreux canaux : directement en mairie, par téléphone, par mail, via Facebook, Instagram ou encore auprès des différents services de la Ville. Une multiplication des chemins qui complique le traitement des demandes et leur suivi au quotidien.

Un outil simple pour gagner du temps

Afin d'améliorer la réactivité des services municipaux, la Ville du Pouliguen a intégré dès le lancement de son application mobile un bouton spécifique : « Signaler ».

Cet outil permet de transmettre directement les informations aux Services Techniques, via leur logiciel de suivi. Résultat :

- un gain de temps important,
- aucune ressaisie manuelle des demandes,
- un meilleur suivi des interventions,
- et une prise en charge plus rapide des signalements.

En quelques clics, chacun peut ainsi préciser la nature du problème, sa localisation et, si besoin, joindre une photo.

Une alternative via le site internet

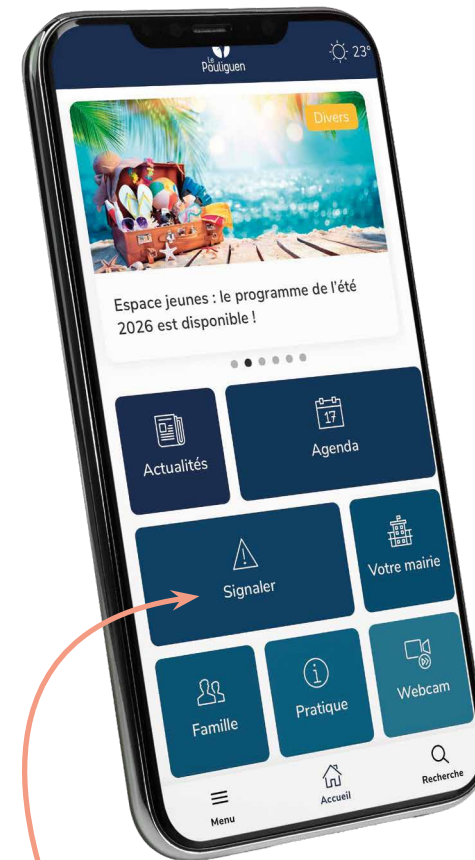
Les signalements peuvent également être effectués directement depuis le site internet de la commune, dans la rubrique : Services > Signaler des travaux ou un problème. Là encore, les demandes sont transmises efficacement aux services concernés.

Pour un traitement plus efficace des demandes

Afin de garantir un meilleur suivi et d'éviter les pertes d'informations, la Ville invite désormais les habitants à privilégier exclusivement ces deux canaux :

- l'application mobile de la Ville (téléchargeable gratuitement sur Android ou iOS),
- ou le formulaire dédié sur le site internet (www.lepouliguen.fr).

Adopter le bon réflexe, c'est permettre aux équipes municipales d'agir plus efficacement au service de tous.



Le bouton "Signaler" est directement visible sur la page d'accueil de l'application

À NOTER

Toute demande spécifique qui ne concerne pas un dysfonctionnement sur le domaine public (comme le souhait d'installer un potelet devant chez soi, une proposition de projet, une demande d'urbanisme, etc.) doit faire l'objet d'un courrier spécifique à destination du maire.

La révision du Plan Local d'Urbanisme est lancée

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, document de référence qui encadre l'ensemble des règles d'urbanisme et d'aménagement sur le territoire communal, est engagée.

/// Un projet structurant pour l'avenir de la commune

Le PLU révisé définira concrètement la manière dont le territoire communal évoluera dans les prochaines années : où et comment construire, quels espaces naturels préserver, comment organiser les déplacements, ou encore développer les commerces et les équipements. Il s'appuiera sur un diagnostic complet du territoire, intégrant les dynamiques économiques, démographiques et environnementales. Cette révision s'inscrit également dans la mise en compatibilité avec le nouveau SCOT* « Climat et Résilience » adopté en décembre 2025 par l'Intercommunalité.

/// Les habitants au cœur de la démarche

La municipalité souhaite conduire ce travail en associant les habitants, les acteurs locaux et les associations à cette démarche. Des temps d'informations et d'échanges seront organisés afin que chacun puisse comprendre les enjeux et contribuer à la réflexion collective.

Le premier rendez-vous prendra la forme d'un atelier de concertation, intitulé « La fresque de la commune ». Il se déroulera **jeudi 17 septembre** à 18h30, à la salle Marcel Baudry.

>> **Inscription recommandée à l'adresse suivante : urba@mairie-lepouliguen.fr**

* Schéma de COhérence Territoriale

La rue du Croisic livrée et le secteur Mauperthuis aménagé

Après plusieurs mois de chantier, la rue du Croisic a rouvert à la circulation courant avril, marquant une étape importante dans la requalification de ce secteur. Les travaux ont ensuite été poursuivis par phases successives afin de finaliser l'aménagement de l'espace public et d'en améliorer à la fois l'esthétique, le confort et la sécurité pour les usagers comme pour les riverains..

Au cours des mois de mai et juin, plusieurs interventions sont venues parachever le projet : installation des mâts destinés à accueillir la végétation grimpante, grenailage des chaussées pour finaliser l'aspect des revêtements, plantations en pleine terre et mise en place des derniers éléments de mobilier et d'aménagement urbain. L'ensemble contribue à mettre en valeur cette entrée de ville, en la rendant plus accueillante et confortable mais aussi mieux intégrée dans son environnement.

Des travaux ont également été réalisés à l'angle de la rue Mauperthuis et de la rue du Croisic, ainsi que sur le secteur de la place Mauperthuis. Cette intervention a permis la rénovation du passage piéton en pavés, afin d'en améliorer la durabilité et de mettre fin aux décellements constatés, tout en renforçant le confort et la sécurité des cheminements.

Par ailleurs, le réseau d'éclairage public a été renouvelé sur ce secteur, avec le remplacement des équipements existants et une harmonisation avec le mobilier installé rue du Croisic. Ces interventions contribuent à une meilleure cohérence d'ensemble et à la valorisation de cet espace de liaison entre les différentes rues du quartier.



La nouvelle rue du Croisic

Avenue de l'Océan : un projet construit avec les habitants

Depuis plusieurs mois, la Ville du Pouliguen poursuit la concertation autour du projet de requalification de l'avenue de l'Océan, un axe majeur reliant le centre-ville à la côte sauvage.



Le projet d'aménagement de l'avenue de l'Océan s'étendra de la rue Paul Lesage jusqu'à la Côte Sauvage

Après une première réunion publique organisée en avril 2025, une nouvelle rencontre avec les riverains s'est tenue le 22 avril dernier afin de présenter les différentes esquisses d'aménagement fondées sur trois scénarios proposés par le bureau d'études Tecam.

Longue de près de deux kilomètres, l'avenue de l'Océan occupe une place importante dans les déplacements du quotidien comme dans l'attractivité de la commune.

Ces scénarios d'aménagement ont ainsi été présentés aux habitants lors de la réunion publique. Ces premières propositions ont permis d'ouvrir les échanges autour des usages de cette avenue structurante et des priorités à retenir pour son évolution future.

Dans la continuité de cette démarche participative, la municipalité a également mis à disposition un registre en mairie du 26 mai au 9 juin, afin de recueillir les remarques, suggestions et contributions des habitants. Il était également possible de consulter les plans d'aménagements et le cahier de prescriptions de ces scénarios.

« Ce projet concerne directement le quotidien des habitants et l'avenir du cadre de vie du Pouliguen. Il était donc essentiel de construire cette réflexion avec les riverains et les usagers afin de faire émerger des solutions adaptées aux besoins de chacun », souligne Pierre-André Larivière, conseiller subdélégué aux travaux.



Les contributions recueillies permettent de nourrir la poursuite des études sur la base du scénario 3 qui a emporté l'adhésion majoritaire des habitants et associations, tant en réunion publique qu'en consultations privées (registre citoyen, rencontres avec les associations, etc.). La Ville remercie chacune et chacun pour les remarques apportées pour ce futur projet structurant de la commune.

Rappel des enjeux identifiés :



Sécuriser les modes doux (piétons / cycles) en leur créant des cheminements confortables



Repenser la circulation et les intersections



Valoriser le cadre de vie



Redonner une place au végétal



Rendre les quais-bus accessibles à tous



Maintenir une offre de stationnement dynamique



Requalifier les réseaux et repenser la gestion des déchets



Respecter les règles environnementales et urbaines

Médiathèque et école Paul Lesage : le chantier entre dans une nouvelle phase

Le projet de transformation de l'école Paul Lesage et de construction de la médiathèque poursuit son avancée avec une phase particulièrement visible pour les riverains et les usagers : travaux de démolition, gros-œuvre et curage complet des bâtiments existants.



La Villa située du site fait partie intégrante du projet

Depuis le mois de juin, les entreprises interviennent successivement sur les différents secteurs du site. Après les premières opérations réalisées au sein de la « Villa Balnéaire » (maison située à l'angle

des rues des Marais et Paul Lesage), les travaux se poursuivent désormais du côté du bâtiment scolaire.

Le calendrier des travaux reste conforme aux objectifs fixés. Le gros-œuvre des bâtiments existants a débuté à la fin du mois de juin. En parallèle, un prototype de façade sera réalisé au cours de l'été afin de valider les choix techniques et architecturaux du projet.

Concernant l'extension du bâtiment (pour la future médiathèque), les travaux de terrassement et de voirie-réseaux-divers (VRD) démarreront début septembre, avant le lancement du gros-œuvre à l'automne 2026. La réception définitive du chantier reste programmée pour décembre 2027.

Afin de poursuivre au mieux l'avancée des travaux durant la période estivale, ceux-ci se poursuivront à titre exceptionnel sur le seul mois de juillet durant l'été (le chantier sera par conséquent en pause durant le mois d'août).

Deux nouveaux locaux pour les déchets des commerçants de la place Delaroche Vernet

Afin d'améliorer le cadre de vie de la place Delaroche Vernet, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et la municipalité, en concertation avec les commerçants du quartier, ont aménagé deux locaux destinés à accueillir les bacs à déchets des professionnels.

Ces équipements ont été installés rue Pierre 1^{er} de Serbie et rue du Maréchal Foch au cours du mois de juin. Les commerçants de la place Delaroche Vernet ainsi que ceux de la Promenade peuvent désormais y déposer leurs conteneurs, contribuant ainsi à réduire leur présence sur l'espace public et à améliorer l'esthétique du quartier.



Le nouveau local situé rue du Maréchal Joffre

Des moutons pour entretenir la dune de Codan

Le mardi 2 juin, de nouveaux occupants ont fait leur apparition sur la dune de Codan. Un troupeau de moutons de race Landes de Bretagne a pris ses quartiers sur cet Espace Naturel Sensible dans le cadre d'une expérimentation d'écopâturage menée par le Département de Loire-Atlantique, en partenariat avec la Ville du Pouliguen.



Les moutons ont pris leurs marques

Jusqu'à présent, l'entretien du site était assuré par des interventions mécaniques. Mais certaines zones de la dune, difficiles d'accès en raison de leur relief, nécessitaient une approche plus adaptée afin de préserver la richesse écologique du milieu. L'écopâturage apparaît ainsi comme une solution naturelle et respectueuse de l'environnement pour limiter la prolifération de certaines espèces végétales tout en favorisant la biodiversité.

Le troupeau appartient à Tiphaine Dubreil, éleveuse installée à La Turballe. Les moutons évolueront au sein de deux enclos situés au centre et au sud de la dune, principalement à l'automne et au printemps, sous surveillance attentive.

L'arrivée des animaux suscite déjà la curiosité des promeneurs et des riverains. Au-delà de son intérêt écologique, cette expérimentation permet aussi de sensibiliser le public à la gestion durable des espaces naturels et à la préservation des paysages littoraux.

Cette initiative s'inscrit dans la démarche globale de gestion écologique des espaces naturels engagée par la Ville du Pouliguen, en cohérence avec les critères du label Villes et Villages Fleuris.

« Cette expérimentation illustre notre volonté de développer des solutions concrètes et respectueuses de l'environnement pour préserver durablement nos espaces naturels », souligne Anne Mazzanti, conseillère déléguée à la Transition écologique et à l'Environnement.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'écopâturage constitue une solution naturelle pour entretenir les espaces verts tout en respectant l'environnement. En plus de favoriser le bien-être animal, cette méthode présente de nombreux bénéfices pour le territoire :

- Limiter l'utilisation des engins mécaniques et réduire les nuisances sonores
- Préserver les sols et les milieux fragiles
- Favoriser le développement de la biodiversité locale
- Entretenir naturellement des zones difficiles d'accès
- Sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement
- Valoriser des pratiques agricoles durables et locales

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER : Tenir les chiens en laisse à proximité des enclos.
Respecter la tranquillité des animaux / Ne pas les nourrir.

Dans les coulisses de l'été : comment la plage du Nau s'est préparée pour la saison estivale

Chaque été, la plage du Nau accueille habitants et visiteurs dans un cadre privilégié. Derrière cette carte postale estivale se cache un important travail mené pendant plusieurs mois par les équipes municipales et leurs partenaires.



Platelages acheminés sur la plage à l'aide du tracteur de la Ville

Cette mobilisation contribue notamment à maintenir le label Pavillon Bleu, obtenu par la commune pour la sixième année consécutive. Décernée par l'association Teragir, cette distinction récompense les communes engagées en matière de qualité des eaux de baignade, de gestion environnementale, de sécurité et d'accessibilité.

/// Dès le printemps, les équipes sont entrées en action

À partir du mois d'avril, les agents ont procédé au retrait du merlon de sable installé durant l'hiver. La Ville a réalisé également des opérations de rééquilibrage du sable entre les différentes plages de la commune afin de limiter l'érosion sur certains secteurs de la côte sauvage, notamment vers la pointe de Penchâteau.

En parallèle, le Centre Technique Municipal a assuré l'entretien des engins et des équipements de plage, tandis que les espaces publics et les espaces verts ont continué à être préparés avant l'arrivée des premiers estivants.

/// Une préparation minutieuse avant l'été

À l'approche de la saison, les interventions se sont intensifiées : nivellement du sable, criblage mécanique des plages, installation du plancher de plage accessible notamment pour les personnes à mobilité réduite, mise en place de la signalisation estivale et des équipements de sécurité.

Côté mer, la saison s'est aussi préparée avec l'installation du chenal et du balisage de la bande des 300 mètres, indispensables pour organiser la cohabitation entre baignade et activités nautiques en toute sécurité.

Le 1^{er} juillet a marqué l'arrivée des 3 maîtres-nageurs sauveteurs CRS et l'ouverture du dispositif de surveillance de baignade (de 11h à 19h tous les jours en juillet et août). Durant tout l'été, la qualité des eaux est suivie chaque semaine en lien avec Cap Atlantique et l'Agence Régionale de Santé.

/// Une mobilisation quotidienne tout l'été

Chaque jour, les équipes municipales assurent le nettoyage de la plage, l'entretien des espaces publics et la gestion des nombreuses animations estivales. La Ville poursuit également ses actions en faveur des mobilités douces, de la gestion raisonnée des déchets et de la préservation du littoral.

Dans quelques semaines, il faudra procéder au démontage des équipements et à la remise en protection hivernale de la plage avec la reconstitution du merlon de sable.

Un travail souvent discret mais essentiel, qui permet à chacun de profiter pleinement, chaque été, de l'un des sites emblématiques du littoral pouliguennais, et qui doit motiver chacune et chacun des concitoyens à participer à cet effort de préservation et protection de notre environnement.

Prévention : sensibiliser aux bons réflexes sur la plage



La plage du Nau accueillera mercredi 29 juillet le Beach Tour Prévention, une opération portée par les services de l'État pour sensibiliser petits et grands aux bons réflexes à adopter en bord de mer et lors des activités nautiques.

Cette journée mettra notamment l'accent sur la prévention des noyades, axe fort de la campagne menée cet été par les ministères chargés de la Santé et des Sports. Chaque année, les enfants de moins de 6 ans représentent un quart des noyades accidentelles, le plus souvent en raison d'une surveillance insuffisante. Des supports et témoignages de sensibilisation seront ainsi diffusés tout au long de l'été afin de rappeler l'importance d'une vigilance permanente lors des baignades.

Plages au Pouliguen Quelques infos utiles

SURVEILLANCE DE LA PLAGE DU NAU

Du 1^{er} juillet au 30 août, tous les jours, de 11h à 19h

CIGARETTES INTERDITES

Il est interdit de fumer sur l'ensemble des plages, ainsi que dans les espaces naturels et les parcs publics (cette interdiction s'applique également aux terrasses situées dans ces espaces, conformément à la réglementation nationale relative aux espaces sans tabac).

ACCÈS DES CHIENS AUX PLAGES

Les jours et horaires applicables à la promenade des chiens sur les plages de la commune du Pouliguen sont les suivants :

- Du 30 juin au 15 septembre : la plage du Nau est interdite aux chiens ; en revanche, les autres plages restent accessibles avant 9h et après 21h ;
- Du 15 septembre au 30 juin : toutes les plages sont autorisées aux chiens, sans restriction horaire ;
- Le sentier côtier (hors accès aux plages et plages) et le Bois sont autorisés aux chiens, attachés en laisse, toute l'année.

Les Bains du Nau : le projet est entré en phase opérationnelle

Le projet des futurs Bains du Nau se concrétise. Après la finalisation des principales procédures administratives, consultatives et techniques, les premières opérations de chantier ont été engagées juste avant le début des grandes vacances.



La structure calcinée a été démontée durant la dernière semaine de juin

L'entreprise en charge de la démolition a été désignée et les travaux de curage ont été effectués durant la deuxième quinzaine de juin, tout comme la démolition du bâtiment existant. Ces travaux ont marqué une étape visible et symbolique du projet pour les habitants.

Auparavant, le travail autour du projet architectural, en lien avec les services de l'État (Architectes des Bâtiments de France, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, etc.), a permis la délivrance du permis de construire, désormais purgé de tout recours. Une étape longue mais décisive.

Par ailleurs, la consultation pour le futur exploitant a été finalisée. Le lauréat est associé à la finalisation des aménagements intérieurs et des travaux. Pour rappel, la municipalité a fait le choix d'une offre de restauration / café de plage, fidèle à l'esprit historique et patrimonial du site.

La phase de reconstruction est programmée, avec un démarrage du chantier prévu après la saison estivale et pour objectif une ouverture des nouveaux « Bains du Nau » pour la saison 2027.

Remise des actes Océanes Atlantique à la Ministre de la mer et de la pêche

Les Océanes Atlantique, rendez-vous franco-qubécois consacré aux enjeux maritimes, sont accueillies depuis plusieurs années par la commune. Cet évènement, organisé par l'association pour la promotion éthique des énergies marines (APEEM), permet de partager réflexions et travaux entre chercheurs, experts et acteurs du littoral.

Norbert Samama, en tant que maire du Pouliguen mais aussi membre du conseil d'administration de l'Association Nationale des Elus des Littoraux (ANEL), a remis les actes de l'édition 2025 à Catherine Chabaud, Ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche, le 5 juin à Paris.

La Ville du Pouliguen accueillera à nouveau les Océanes Atlantique les 12 et 13 octobre prochains.



Norbert Samama a remis les actes à Catherine Chabaud

Une nouvelle webcam pour admirer la baie du Pouliguen à distance

La webcam de la plage du Nau, très consultée sur le site de la commune, rencontrait depuis quelque temps plusieurs dysfonctionnements. Malgré de multiples interventions réalisées en interne, les conditions particulièrement exigeantes du bord de mer — exposition au vent, à l'humidité et aux embruns salins — ont accéléré l'usure de l'équipement. Son remplacement par un matériel plus performant a finalement été nécessaire afin de garantir un ser-

vice fiable. La nouvelle installation a été réalisée sur un point en hauteur, offrant une vue dégagée et imprenable sur la baie du Pouliguen. Elle permet désormais de suivre en direct les marées, la météo et l'ambiance du front de mer.

>> La webcam est de nouveau accessible sur : www.lepouliguen.fr



Des nouveaux sanitaires publics pour plus de confort

Deux nouveaux sanitaires publics ont été installés au parking Lebon et à la place des Cirques. Fabriqués en France et conçus pour répondre aux besoins des secteurs les plus fréquentés, ils viennent améliorer le confort des usagers au quotidien, et compléter les dispositifs existants.



Les blocs sanitaires ont été grutés

Modernes et fonctionnels, ces équipements disposent d'un système d'autonettoyage et de désinfection automatique garantissant un haut niveau d'hygiène. Cette dynamique de modernisation se poursuivra avec la démolition et le remplacement des toilettes situées dans le Bois (côté rue Aristide Briand) à l'automne.

Pour rappel, sur la promenade du Port, des travaux de rénovation avait été réalisés en fin d'année dernière sur les sanitaires existants, installés depuis plus de vingt ans. Parois, sols, équipements sanitaires, mais aussi VMC et électricité avaient été concernés par cette remise à niveau rendue nécessaire par l'usage et le temps.

Pensés pour tous, ces équipements nécessitent également le respect de chacun afin d'en assurer la pérennité et de faciliter le travail des agents municipaux chargés de leur entretien.

JEUNESSE : un partenariat renforcé entre Le Pouliguen et Batz-sur-Mer cet été



Les jeunes au sein de leur structure au Pouliguen

Après une expérience réussie en 2025, les communes du Pouliguen et de Batz-sur-Mer poursuivent leur collaboration autour de l'Espace Jeunes. Une nouvelle convention de partenariat a ainsi été mise en œuvre par l'équipe municipale pour proposer, durant tout l'été, un accueil collectif commun destiné aux jeunes de 10 à 17 ans.

Depuis le 6 juillet, et jusqu'à la fin du mois d'août, les adolescents des deux communes profitent d'un programme d'activités partagé, organisé alternativement au Pouliguen et à Batz-sur-Mer. Cette mutualisation permet d'offrir un accueil éducatif de qualité, tout en favorisant les échanges entre jeunes qui se côtoient déjà au collège Jules Verne.

Au total, 36 places sont proposées chaque jour, réparties équitablement entre les deux communes. Deux séjours sont également prévus durant l'été : l'un à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu pour les 10-12 ans, l'autre à Paris pour les 13-17 ans.

Au-delà des activités, ce partenariat vise aussi à harmoniser les modalités d'accueil, les horaires, les inscriptions et les tarifs afin de simplifier les démarches des familles. Les équipes d'animation ont

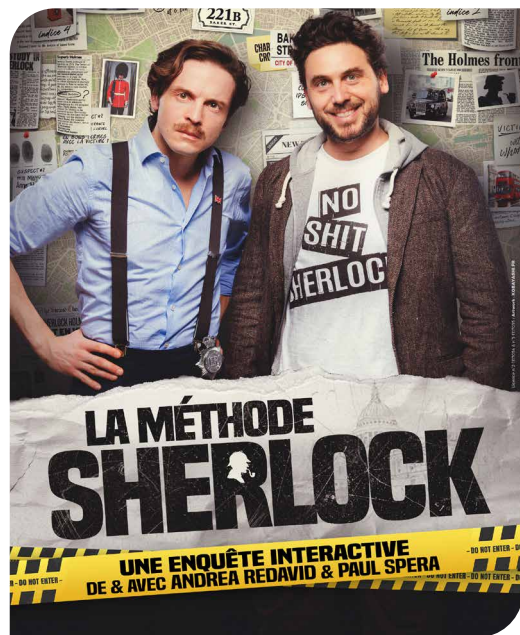
travaillé conjointement autour d'un projet pédagogique mettant l'accent sur l'autonomie, l'inclusion, la créativité et le bien-être des jeunes.

Pour Anne-Laure Cobral de Dieuleveult, adjointe au maire en charge de l'enfance et de la jeunesse, « Ce partenariat illustre pleinement la volonté des deux communes de proposer aux jeunes un été riche en découvertes, en rencontres et en projets communs. C'est aussi une manière concrète de mutualiser nos moyens pour offrir un service de qualité aux familles. »



Une saison culturelle 2026-2027 placée sous le signe de la découverte

La municipalité présentera sa saison culturelle 2026-2027 lors d'une soirée de lancement ouverte à tous, samedi 26 septembre, à la salle André Ravache.



Le spectacle "La méthode Sherlock" sera joué durant la soirée d'ouverture de la nouvelle saison culturelle

Pour la première fois, cet événement se déroulera dans la salle des fêtes afin de réunir un public plus large que lors des éditions précédentes à la salle Marcel Baudry.

Cette soirée sera l'occasion de dévoiler l'ensemble de la programmation à venir : humour, musique, théâtre... une saison éclectique, pensée pour tous les publics et toutes les envies.

Point d'orgue de cette présentation, le spectacle « La Méthode Sherlock » sera joué en clôture. Cette enquête immersive et interactive plongera le public au cœur d'une intrigue mêlant mentalisme, suspense et humour. Aux côtés des personnages, les spectateurs deviendront eux-mêmes acteurs de l'enquête dans une ambiance inspirée de l'univers de Sherlock Holmes.

Gratuite et sur réservation auprès de l'office de tourisme ou sur www.lepouliguen.fr, cette soirée permettra également de découvrir la nouvelle saison et ses propositions. Des surprises et nouveautés viendront ainsi enrichir la programmation, aux côtés des désormais incontournables Mardis de Baudry, coorganisés avec la compagnie Pois Plume. Forts de leur succès, ces spectacles intimistes, limités à 80 spectateurs, seront organisés pour une troisième saison consécutive et confirmeront leur place dans le paysage culturel local.

Une soirée d'ouverture qui donnera le ton d'une saison placée sous le signe de la découverte, de la convivialité, du partage et de la nouveauté.

« Cette soirée d'ouverture est un moment important de la vie culturelle de la commune. Elle permet de dévoiler les temps forts d'une saison riche, ouverte et accessible à tous », souligne Patrick Guéguen, adjoint au maire en charge de la Vie culturelle et artistique.



Lola Sorin à la rencontre des jeunes Pouliguennais



Lola Sorin, accompagnée de Frédéric Dounont, adjoint aux sports et de Céline Colicourt, professeure de la classe CM2

Dans le cadre du partenariat qui l'unit à la Ville du Pouliguen, la véliplanchiste de haut niveau Lola Sorin est venue échanger avec les élèves de CM2 de la classe de Céline Colicourt, de l'école publique Paul Lesage, actuellement accueillis à l'école Victor Hugo pendant les travaux, ainsi qu'avec les collégiens de Jules Verne.

Accompagnée de Frédéric Dounont, adjoint à la vie associative et sportive, elle a présenté son parcours, son quotidien d'athlète et son objectif : participer aux Jeux olympiques de Los Angeles en 2028. Entre ces deux rencontres, la jeune sportive a également effectué son entraînement quotidien dans la baie du Pouliguen.

Un beau moment d'échanges et d'inspiration pour les jeunes du territoire.

Partenariat Ville / CPIE : rendez-vous en « terrain connu » à la crèche

Dans le cadre du dispositif « Terrain Connu » porté par le CPIE* Loire Océane, la Ville a accueilli une rencontre dédiée à la renaturation des jardins de crèches. Professionnels de la petite enfance, agents des espaces verts et partenaires institutionnels venus des quatre coins du département ont échangé autour des bénéfices de ces aménagements naturels pour le développement des jeunes enfants et la biodiversité. La matinée s'est notamment déroulée à la crèche municipale la Grand-Voile avec un temps d'observation et de réflexion autour des usages actuels du jardin et des perspectives d'évolution possibles.

L'accueil de cette rencontre illustre également l'engagement de la crèche municipale en faveur d'un environnement de qualité pour les tout-petits, pensé à la fois pour leur éveil, leur bien-être et le respect du vivant.

*Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement



Les participants se sont rendus dans le jardin de la crèche La Grand-Voile

Une nouvelle aire de jeux au niveau de la Place du Duc Jean IV

Inaugurée vendredi 26 juin par le Maire en présence des habitants du quartier, la nouvelle aire de jeux de la place du Duc Jean IV vient enrichir les espaces de loisirs dédiés aux familles au Pouliguen. Il s'agit de la troisième aire de jeux ouverte au public dans la commune, après celles de la Minoterie et du Bois. D'autres équipements existent également au sein des structures municipales, des écoles ou des campings.

Pensée pour différents âges, cette nouvelle instal-

lation se compose de quatre espaces ludiques : une maisonnette à fleurs pour les tout-petits dès 1 an, un navire immersif favorisant les jeux de rôle dès 2 ans, des jeux dynamiques sur ressort ainsi qu'un parcours d'équilibre destiné aux plus grands, à partir de 4 ans.

Cette réalisation s'inscrit dans la requalification et la valorisation progressives de la place du Duc Jean IV, un espace à la fois intimiste et vivant. De nouveaux

bancs ainsi qu'un terrain de pétanque viendront prochainement compléter les aménagements.

Parallèlement, un deuxième composteur partagé a été installé sur la place, en partenariat avec CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, afin de répondre au succès rencontré par le premier dispositif déjà en service sur ce site.



LES COUPS DE ♥ DE LA BIBLIOTHÈQUE

ADULTES

Organique

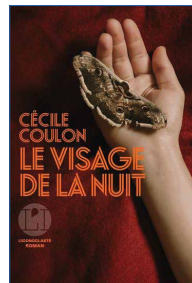


Livre de Giulia Enders
Giulia Enders récidive, après « Le charme discret de l'intestin » elle explore ici le vivant sous toutes ses formes. Elle s'appuie sur des connaissances scientifiques récentes pour nous aider à mieux comprendre notre corps, mais elle le fait avec beaucoup de simplicité et une véritable capacité à raconter.

On parle des poumons, de la peau, du système immunitaire, du cerveau tout ce qui fait que l'on est nous, tout simplement. On réalise au fil des pages, à quel point on connaît mal notre propre corps.

L'AVIS DE LA BIBLIOTHÈQUE : Avec sa pédagogie unique, elle transforme les sciences en émerveillement.

Le visage de la nuit



Roman de Cécile Coulon
Une nuit. Un village. Des secrets enfouis qui remontent lentement à la surface. Cécile Coulon, avec sa plume sauvage et hypnotique, tisse une atmosphère où la peur et la beauté se confondent dangereusement. On tourne les pages sans pouvoir s'arrêter, happé par quelque chose d'obscur et d'irrésistible.

L'AVIS DE LA BIBLIOTHÈQUE :
Un roman envoûtant qu'on ne lâche pas.

JEUNESSE

Ouvre cette porte !

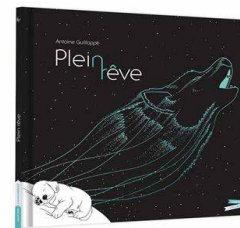


Album de Yannick Robert
C'est toujours la même histoire avec le loup : c'est lui qui décide ! Pourtant, cette fois-ci, il a beau supplier, ruser, menacer... rien n'y fait. Mais qui peut bien se cacher derrière la porte ?!

L'AVIS DE LA BIBLIOTHÈQUE :
Une histoire qui reprend les codes des contes classiques

avec le grand méchant loup mais avec une chute inattendue. Rires assurés !

Plein rêve



Album d'Antoine Guilloppé
Dans le mystère de la nuit, à quoi rêvent les animaux endormis ? Plongez dans l'univers magique et onirique d'Antoine Guilloppé, un voyage unique...

L'AVIS DE LA BIBLIOTHÈQUE : Un magnifique album empreint de poésie et de magie.

N'hésitez pas à découvrir les autres titres de l'auteur disponibles à la bibliothèque : Peine mer et Little man. Tous ses albums sont des merveilles.

Pass'associations : un coup de pouce pour les familles



La collectivité renouvelle le Pass'Associations, un dispositif destiné à faciliter l'accès des jeunes Pouliguenais aux activités sportives et culturelles proposées par les associations locales.

Gratuit, nominatif et individuel, il permet de bénéficier d'un remboursement de 50% des frais d'inscription, dans la limite de 100€ par enfant. Il concerne les jeunes de 3 à 16 ans domiciliés au Pouliguen, ou dont l'un des parents réside sur la commune.

Quatorze associations partenaires participent au dispositif, couvrant de nombreuses disciplines : musique, arts plastiques, basket, tennis, judo, triathlon, échecs ou encore sports de combat.

Les demandes peuvent être effectuées au secrétariat général de la mairie, du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h.

Pièces à fournir : justificatif de domicile récent, pièce d'identité de l'enfant ou livret de famille, ainsi que le Pass' précédent en cas de renouvellement.

Forum des associations 2026



Le Forum des associations se tiendra **samedi 5 septembre, de 10h à 18h, à la salle des fêtes André Ravache**. Organisé par l'Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL) avec le soutien de la Ville, ce rendez-vous incontournable de la rentrée réunira de nombreuses associations locales. Sport, culture, loisirs, solidarité ou environnement : les visiteurs pourront découvrir la richesse de la vie associative pouliguenaise, rencontrer les bénévoles et s'informer sur les activités proposées pour la saison 2026-2027.

« Le Forum des associations est un moment privilégié pour mettre en lumière le dynamisme et l'engagement du tissu associatif pouliguenais », souligne Frédéric Dounont, adjoint à la Vie associative et sportive.



L'agenda des animations estivales a été distribué et est toujours disponible

Concerts, marchés nocturnes, rendez-vous associatifs, animations familiales, événements sportifs, traditions bretonnes... l'été pouliguenais est une nouvelle fois riche en rendez-vous !

Pensé dans un format pratique et facile à emporter partout, l'Agenda des animations estivales a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune grâce au Comité municipal des fêtes. Habitants, résidents secondaires et visiteurs peuvent ainsi retrouver facilement l'ensemble des animations proposées tout au long de l'été.

Vous ne l'avez pas encore entre les mains ? L'agenda reste disponible dans les différents lieux publics de la commune ainsi que sur le site Internet et l'application de la Ville.

Bel été au Pouliguen !



La bibliothèque municipale est située 3, rue du Croisic. Retrouvez le catalogue sur bibliotheque.lepouliguen.fr

Contact : 07 76 78 70 91 - bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr.

Accueil en période scolaire : Mardi 16h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h / Vendredi 10h-12h30 - 16h-18h30 / Samedi 10h-13h

Accueil en période de vacances : Mardi 14h30-18h30 / Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h / Vendredi 10h-12h30 - 14h30-18h30 / Samedi 10h-13h

Horaires exceptionnels été 2026 : Mardi, mercredi et samedi 9h-13h / Vendredi 9h-13h - 14h30-17h30

Règlement intérieur du Conseil Municipal : le retour

Dans le bulletin municipal de l'automne 2025, notre tribune concernait le droit d'expression des élus minoritaires, faisant référence au jugement du Tribunal Administratif de Nantes du 23 juillet 2025, enjoignant le maire, dans un délai de 4 mois, de faire voter une délibération modifiant le règlement intérieur de façon à permettre aux élus n'appartenant pas à la majorité municipale de s'exprimer dans toutes les publications de la commune y compris numériques.

Lors de sa séance du 29 septembre 2025, le conseil municipal a approuvé à la majorité un règlement intérieur, modifiant l'article relatif au droit d'expression des élus minoritaires, mais se limitant à la publication de la tribune de chaque groupe politique, sur le magazine et sur le site internet de la commune.

La démocratie locale ne peut vivre sans un véritable débat. Pourtant, le nouveau règlement intérieur adopté par la majorité réduit encore les possibilités d'action et d'expression de l'opposition, de plus en plus écartée des décisions importantes.

Sur le plan financier, les promesses de campagne se heurtent à la réalité. L'épargne brute de la commune a fortement chuté en 2025, très loin des prévisions annoncées pendant la campagne. Cette situation pourrait se poursuivre en 2026, les dépenses augmentant plus vite que les recettes. Dès lors, une hausse des impôts locaux ne peut être exclue, comme l'a récemment décidé une commune voisine confrontée aux mêmes difficultés.

Le conseil municipal s'est installé en mars pour 6 ou 7 ans dans une configuration de 27 conseillers issue des 4 listes représentant les Pouliguenaises et Pouliguenais.

Mon engagement dans ce nouveau mandat, comme conseillère municipale, est porté par les valeurs de ma liste, les droits et devoirs de la démocratie et de nos institutions, le sens de l'intérêt général.

Je serai une conseillère vigilante qui observe, contrôle, prend part au débat public et vous représente au sein du conseil municipal. Je souhaite

Enfin, profitant de la nouvelle mandature, un nouveau règlement intérieur a été soumis au conseil municipal du 22 juin 2026, approuvé à la majorité, 6 voix contre.

Aucun changement sur le droit d'expression des élus minoritaires mais une modification essentielle quant à l'espace d'expression disponible de chaque groupe.

Avant 1600 caractères espaces compris excluant les photos pour chaque groupe.

Maintenant :

- 3750 pour le groupe majoritaire,
- 1000 pour un groupe constitué d'au moins 1 conseiller,
- 250 supplémentaires par conseiller municipal au sein de chaque groupe

A vous de juger

Passez un bel été et prenez soin de vous

Ensemble Pour Le Pouliguen

Nous serons particulièrement vigilants sur la maîtrise des finances et sur des investissements compatibles avec les capacités réelles de la commune afin de limiter le recours à l'emprunt.

Enfin l'engagement de consacrer un temps aux questions du public lors des conseils municipaux n'a toujours pas été mis en œuvre.

Malgré ces constats, nous resterons constructifs et force de proposition, au seul service de l'intérêt général.

Groupe le Pouliguen Uni

exercer ce rôle dans un climat de dialogue, apaisé, respectueux des idées et des personnes.

Hélas, ce mandat démarre en rompant avec des usages autorisant la célébration des mariages, des parrainages par l'ensemble des conseillers municipaux. Pratiquée dans de nombreuses communes, et depuis de nombreux mandats au Pouliguen, cette tradition ne devrait pas faire l'objet de limitation dans un esprit de partage républicain.

Bel été !

Fabienne Le Héno, Le Pouliguen comme je l'aime

Chères Pouliguenaises, chers Pouliguenais,

Il va sans dire que nous sommes très heureux de vous retrouver dans ce premier bulletin de cette nouvelle mandature. Ce bonheur, nous vous le devons car il découle du choix que vous avez exprimé librement le 15 mars 2026.

Un choix fort avec une participation forte. Avoir passé le seuil des 50% dès le premier tour avec un taux de participation de 66% et en présence de quatre listes, était une surprise quasi-improbable. Nous ne sommes jamais partis vainqueurs. Nous avons toujours respecté les listes concurrentes. Obtenir respectivement 30%, 34% et 38% d'écart avec celles qui suivaient constitue donc un magnifique résultat.

À notre plus grand regret, à l'annonce des résultats, de la manière la plus neutre et républicaine possible, lors des remerciements aux agents pour l'organisation des opérations électorales, quolibets et injures ont été entendus de la part des colistiers des autres listes. Ces réactions, comme de nombreuses autres en France, injurieuses et parfois violentes, nous ont heurtés mais elles nous invitent à nous ressaisir tous ensemble. Nous devons continuer à respecter la démocratie et à ne pas faire du chaos une réponse à toutes les frustrations. Notre commune mérite tout sauf cela, tout comme notre pays.

Un choix remis en question

Nous avons vécu trois mois suspendus au rythme de la vie judiciaire. Le recours en annulation des élections municipales formé par les trois autres candidats dans une fusion opportuniste, était le prolongement des réactions violentes observées à l'annonce des résultats. Si les colistiers de ces listes se sont déchaînés sur les réseaux sociaux et parfois continuent, si les rumeurs en tout genre ont fusé pour inventer toutes sortes d'irrégularités, y compris lors des opérations de vote, pourtant validées et signées par chacune des têtes de liste, rien n'y a fait : les magistrats ont rejeté ce recours. Les deux arguments soulevés – le logo et la dernière lettre distribuée – ont été écartés sans l'ombre d'un doute.

Le logo était celui de la liste « Le Pouliguen Autrement » en 2020. Conservé, il avait pour objet de bien identifier notre liste.

La lettre adressée dans le temps légal de la campagne électorale (vendredi avant minuit) ne comportait aucune attaque des autres candidats mais, bien au contraire, nous défendait de celles reçues. Les témoignages, dont une bonne partie émanait de colistiers, n'ont eu aucune portée, voire de sens.

Le jugement rendu le 5 juin par le Tribunal administratif confirme une élection acquise dans la droiture et le respect, préservant la commune du Pouliguen d'une mise sous tutelle par le préfet comme c'est désormais le cas d'une commune proche.

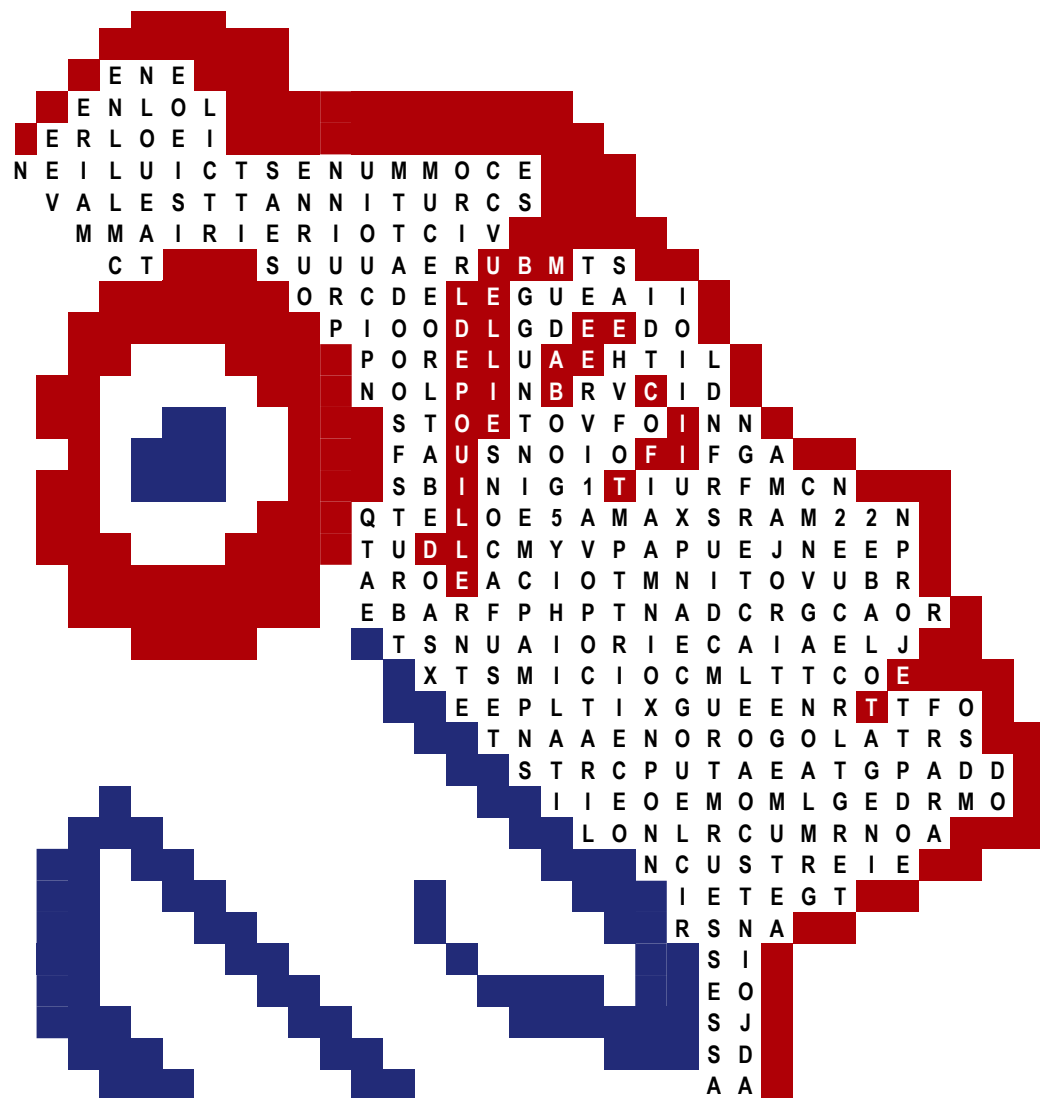
Bien sûr, nous félicitons tous les élus municipaux, majoritaires et d'opposition. Il s'agira de travailler avec tous les élus. Néanmoins, par crainte d'autres contentieux, dans le nouveau règlement intérieur, nous avons pris exemple sur des communes voisines et réparti l'importance des tribunes d'expression des groupes politiques à la proportionnelle.

Un choix qui nous oblige

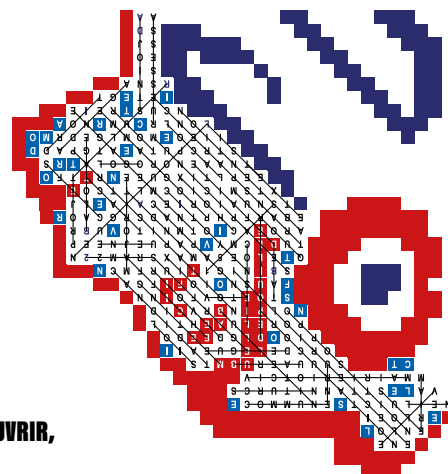
Désormais, l'important est de s'investir, travailler et aller de l'avant pour que notre commune progresse, porte des projets qui améliorent la vie de nos habitants, résidents principaux et secondaires. Notre situation financière est maîtrisée : un endettement contenu et remboursable en moins de trois ans ; notre capacité d'autofinancement brute d'1 700K€ ; notre trésorerie de 5 870K€ couvrant six mois de dépenses réelles de fonctionnement. Nos taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2009. Alors, regardons l'avenir, sourions et partageons une même passion pour notre très belle commune littorale.

Vous souhaitant un très bel été,

L'équipe majoritaire



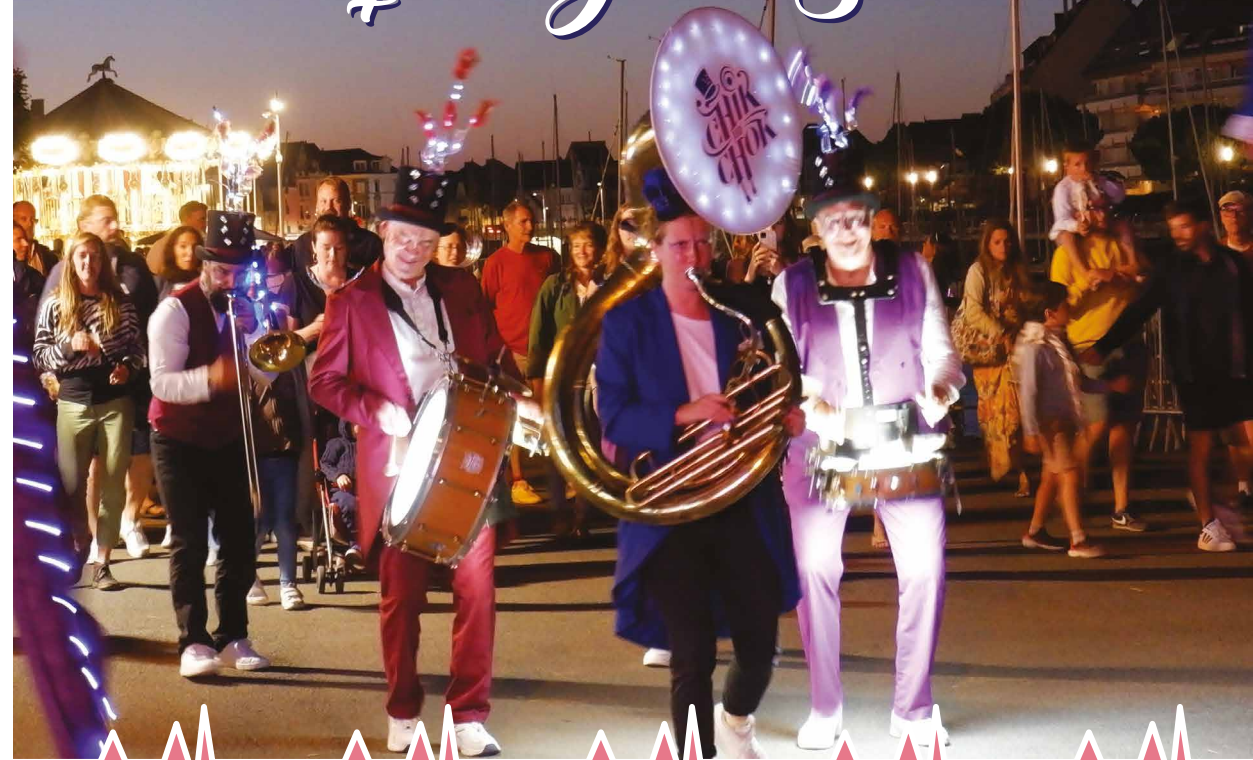
15 MARS	COMMUNE	LISTE	QUORUM
22 MARS	CONSEIL	LOCAL	RESULTAT
ABSTENTION	DEBAT	LOGO	SCRUTIN
ADJOINTS	DEFAITE	LOIS	SUFFRAGE
AFFICHE	DELEGUE	MAIRE	TEXTE
AGENDA	DEPOUILLER	MAIRIE	TOUR
ASSESEUR	DEVOIR	MAJORITE	TRACT
BALOTAGE	DROIT	MANDAT	TRANSPARENCE
BULLETIN	ELECTEUR	MEETING	URNE
BUREAU	ELUS	MUNICIPALES	VILLE
CAMPAGNE	ENGAGEMENT	OPPOSITION	VICTOIRE
CANDIDAT	ENJEU	PARTICIPATION	VOIX
CHOIX	ISOLOIR	PROCURATION	VOTE
CITOYEN	LE POULIGUEN	PROGRAMME	
CLEFS	LIEN	PROJET	



RETROUVEZ TOUS LES MOTS DE LA LISTE DANS LA GRILLE POUR DÉCOUVRIR,
GRÂCE AUX LETTRES INUTILISÉES, LE TEXTE MYSTÈRE

Ressentez votre POULIGNUEN

Concert sur le quai Jules Sandeau



Le Poul(s) à 100 battements par minute



Ressentez votre
POULS IGUEN

*Match de basket
dans le Bois*



Le Poul(s) à 120 battements par minute



lepouliguen.fr

f i t @ VilleLePouliguen